

Publié par : juridique
Date de dépôt : 17/04/2026
Date de retrait : 17/06/2026



COMMUNE DE VENELLES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.**

**Séance du 14 Avril 2026
à 18h30**

Le Conseil Municipal de la commune de Venelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	29

PRESENTS : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, STEPHANE POULAIN, ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC.

POUVOIRS : DAVID FERNANDEZ A DAVID THUILLIER, JEAN-CLAUDE CHIARINI A FRANCOISE WELLER, CHARLOTTE GALMICHE A MARIE SEDANO

Délibération n°

N° D2026-74

Objet

DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DE LA REGION SUD DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE PLAN SOLAIRE – SOLAIRE READY- ET - SUD PV PLUS INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES EN AUTO-CONSOMMATION COLLECTIVE SUR LE POLE CULTUREL

Exposé des motifs :

La commune de Venelles mène une politique active de transition énergétique visant à réduire l'empreinte carbone et les charges de fonctionnement de son patrimoine bâti. Dans ce cadre, elle porte un projet d'autoconsommation collective patrimoniale s'appuyant sur la production locale d'électricité photovoltaïque.

La collectivité souhaite équiper son patrimoine d'installations photovoltaïques afin de produire une électricité renouvelable locale, réduire durablement les consommations d'énergie achetée, sécuriser les coûts énergétiques, et renforcer l'exemplarité des équipements publics.

Le projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'agenda 2030 de la commune.

Le projet prévoit l'installation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance totale de 141 kWc, destinée à alimenter une grappe de 20 bâtiments communaux dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective patrimoniale.

- Site de production : La centrale sera implantée sur la toiture du pôle culturel de Venelles, « l'Étincelle », bâtiment structurant du patrimoine communal. La surface des panneaux est de 925 m².
- Fonctionnement : Le taux d'auto-consommation du projet est évalué à 95,2% et le taux d'auto-production de 18,9%.

Pour la réalisation de ce projet, il est nécessaire de refaire l'étanchéité de la toiture.

La mairie de Venelles est maître d'ouvrage de ce projet et dispose d'un maître d'œuvre privé en accompagnement.

Les travaux de reprise d'étanchéité de la toiture pourront être subventionnés par la Région Sud dans le cadre du dispositif plan solaire – Solaire Ready et du dispositif plan solaire Sud PV Plus.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Montant des dépenses	250 000,00 € H.T
Financement Département (30%) :	75 000,00 € H.T
Financement Région SUD PV PLUS (20%) :	49 200,00 € H.T
Financement Région SOLAIRE READY (40€/m²) :	37 000,00 € H.T
Part à la charge de la commune :	88 800,00 € H.T

Visas:

Ouï l'exposé des motifs rapporté ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le défi 5 de l'agenda 2030 de la commune « Réduire les consommations d'énergie et favoriser les énergies renouvelables ».

Le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** le plan de financement de cette opération.
- **DE SOLLICITER** l'aide de la Région Sud au titre du plan solaire- Solaire Ready et Sud PV Plus.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire de Venelles,

Arnaud MERCIER

Certifié affiché du au

Le directeur général des services,

Philippe SANMARTIN

Accusé de réception en préfecture
013-211301130-20260414-DM2026_0074-DE
Date de réception préfecture : 17/04/2026